

**DECENTRALISATION DES POLITIQUES DE L'EMPLOI
ET NOUVELLES FORMES DE GOUVERNANCE :
RELEVER LE DEFI DE L'IMPUTABILITE**

**Ministère de l'Economie, du Travail et de la Politique sociale
Pod Kopułą Hall, Plac Trzech Krzyży 3/5
Varsovie, Pologne**

les 27 et 28 mars 2003

PROJET D'ORDRE DU JOUR

PROJET D'ORDRE DU JOUR

C'est sous l'angle de la gouvernance locale qu'on peut le mieux aborder la question, cruciale pour les ministères du Travail aujourd'hui, de la décentralisation des politiques de l'emploi. En rapprochant la prise de décision du lieu où se posent les problèmes et où se situent les individus, la décentralisation permet de mieux coordonner la politique de l'emploi avec les stratégies de développement économique et les initiatives d'insertion sociale, de mieux les adapter aux conditions locales et de mieux faire intervenir la société civile et le secteur privé dans la définition des mesures. Une meilleure gouvernance locale permet d'arriver à de meilleurs résultats sur le plan de l'emploi, de la cohésion sociale et du développement durable.

Cela dit, la décentralisation pose un certain nombre de problèmes, sur le plan à la fois de la souplesse qu'elle peut apporter à la gestion concrète des politiques et de la capacité de garantir l'imputabilité des résultats. Des efforts supplémentaires peuvent donc être nécessaires pour établir des liaisons efficaces entre les autorités régionales de l'emploi et les acteurs du développement économique et de l'insertion sociale au niveau local. C'est pourquoi des partenariats sont souvent instaurés entre les différents échelons d'administration et entre les secteurs public et privé et la société civile. De nouvelles formes de gouvernance sont ainsi expérimentées.

La conférence permettra d'étudier les questions d'imputabilité des résultats et de flexibilité et d'évaluer l'intérêt de la décentralisation et d'autres formes de gouvernance pour renforcer les moyens de mieux intégrer les politiques et d'améliorer leur efficacité. Dans le cadre du suivi de la conférence de Venise de 1998 sur la décentralisation des services publics de l'emploi et la gestion locale des politiques du marché du travail, la présente conférence s'appuiera sur les enseignements tirés des plus récentes expériences de décentralisation menées dans les pays de l'OCDE et sur les conclusions de l'Etude de l'OCDE sur les partenariats locaux.

Elle offrira une occasion unique de :

- Montrer l'intérêt de la décentralisation pour assouplir la gestion locale des programmes du marché du travail.
- Présenter et discuter la manière dont les pays de l'OCDE ont concilié flexibilité et obligation de rendre des comptes.
- Examiner les possibilités et les limites des autres formes de gouvernance.

JEUDI 27 MARS 2003

8h15 - 9h	INSCRIPTION
9h - 9h30	REMARQUES LIMINAIRES Jerzy Hausner, Ministre de l'économie, du travail et de la politique sociale Sergio Arzeni, Chef du Programme LEED, OCDE Antonis Kastrissianakis, Directeur de la politique de l'emploi, Commission européenne
9h30 - 9h40	PRINCIPALES QUESTIONS A DEBATTRE Sylvain Giguère, Chef adjoint du Programme LEED de l'OCDE

Séance I La décentralisation : quelle différence ?

La politique du marché du travail a été décentralisée pour donner davantage de marge de manœuvre aux stratégies locales et intégrées. Quels sont les résultats concrets au niveau local de ces réformes, en termes de i) meilleure coordination entre la politique de l'emploi et les initiatives d'insertion sociale et les stratégies de développement économique ? ii) meilleure adaptation des politiques à la situation locale ? iii) participation accrue de la société civile et du secteur privé à la prise de décision ? En bref, comment la décentralisation facilite-t-elle la formulation et la mise en œuvre de solutions intégrées inspirées par la base à des problèmes complexes? Quelles sont les limites à la souplesse qu'imposent ces cadres décentralisés ? Des responsables régionaux de services publics de l'emploi, des responsables politiques et d'autres experts s'efforceront d'apporter des réponses à ces questions.

Président: Andrzej Zdebski, Sous-secrétaire d'État, ministère de l'Economie, du Travail et de la Politique sociale, Pologne.

Rapporteur: Xavier Greffe, Professeur à l'Université de Paris I (Sorbonne)

9h40 - 11h10

A. DISCUSSION EN PANEL

LA PERSPECTIVE DU MARCHÉ DU TRAVAIL LOCAL

Brève introduction par le Rapporteur

Intervenants:

Jan Hendeliowitz, Directeur du Service public de l'emploi, Région de Storstrøm, Danemark, et Vice-président du Comité LEED, présentera les possibilités et les limites de la décentralisation danoise dans une optique régionale.

Robert Straits, Directeur du Workforce Development Board des comtés de Kalamazoo/St. Joseph, Michigan, présentera les gains en flexibilité fournis par la décentralisation en vigueur aux Etats-Unis et illustrera les défis de la gestion locale des programmes dans un cadre de gouvernance à plusieurs niveaux.

Hartmut Siemon, Directeur de l'Agence pour l'emploi, ville de Leipzig, Allemagne, discutera des possibilités de prendre une approche intégrée et d'adapter les politiques à la situation locale dans le système fédéral allemand.

Discussion générale

11h10 - 11h30

Pause

11h30 - 13h

B. DISCUSSION EN PANEL

DÉFIS POUR LES DÉCIDEURS

Intervenants :

Michele Dau, Vice-président d'Italia Lavoro et Directeur-général du CNEL, parlera de la faisabilité de politiques territorialisées et tirera quelques enseignements des diverses étapes faites vers la décentralisation en Italie.

Marion Vrijens, Directrice pour les Comités sous-régionaux de l'emploi, Ministère de l'Economie et de l'Emploi, Région flamande de Belgique, fera partager les leçons qu'elle tire de la décentralisation en Belgique et des réformes engagées en Flandre.

Michał Boni, Directeur de recherche au Centre d'analyses socio-économiques (Fondation CASE), Pologne, discutera des résultats obtenus par le biais de la décentralisation en Pologne.

Débat général

Remarques du Rapporteur

13h - 14h30

Déjeuner

Séance II Concilier souplesse administrative et imputabilité des résultats

L'assouplissement de la gestion des programmes pose des problèmes en termes d'imputabilité des résultats. Lorsque les processus de décision font intervenir plusieurs autres acteurs et niveaux d'administration, qui est responsable de quoi ? Comment assurer la totale imputabilité des actions menées, tout en autorisant une plus grande souplesse ? Comment les gouvernements peuvent-ils faciliter la gestion locale des politiques et des programmes lorsque ceux-ci font intervenir différents échelons de pouvoirs publics et différentes administrations et ministères, et par conséquent de multiples lignes hiérarchiques ? Les débats de cette séance porteront sur les enseignements tirés des efforts faits pour concilier flexibilité et imputabilité des résultats.

Présidente : Mme Annie Fouquet, Directrice de l'animation de la recherche et des études statistiques (DARES), ministère de l'Emploi et de la Solidarité, France, et Présidente du Comité ELSA, OCDE

Rapporteur : Hugh Mosley, Chercheur principal au Centre d'études sociales (WZB), Berlin

14h30 - 16h00 A. DISCUSSION EN PANEL

LA PERSPECTIVE NATIONALE

Brève introduction par le Rapporteur

Intervenants:

Dolores Cano Ratia, Directeur général de l'INEM, le Service public de l'emploi espagnol, exposera les conclusions qu'elle tire de cinq années de délégation de pouvoirs aux collectivités autonomes.

Don Rymes, Directeur exécutif pour l'Alberta, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, Développement des ressources humaines Canada, présentera les enseignements à tirer de la réforme canadienne de décentralisation asymétrique.

John Dorrer, Directeur adjoint pour les programmes de développement de la main-d'oeuvre, Centre national pour l'éducation et l'économie, Etats-Unis, traitera de la question de la souplesse et de l'imputabilité des résultats dans le cadre d'une gouvernance à échelons multiples.

Débat général

16h00 - 16h30 Pause

16h30 - 18h

B. DISCUSSION EN PANEL

AMELIORER LA GESTION DECENTRALISEE

Intervenants :

Elsa Sol, Chercheur principal à l'Institut Hugo Sinzheimer, Université d'Amsterdam, se référera à l'expérience des Pays-Bas et à ses propres travaux sur comment réconcilier la Nouvelle Gestion publique et l'approche intégrée dans un cadre décentralisé.

Bernard Simonin, Directeur de recherche à l'INRS, France, exposera ses idées sur la manière d'assurer une plus grande souplesse tout en préservant l'obligation de rendre des comptes au public dans le contexte d'un renforcement de la décentralisation en France.

Grażyna Gęsicka, Vice-présidente de l'Agence polonaise pour la création d'entreprises fera partager ses vues sur comment fixer les modalités des cadres de gestion afin de concilier souplesse et imputabilité.

Débat général

Remarques du rapporteur

19h

Cocktail et dîner

VENDREDI 28 MARS 2003

Séance III Les nouvelles formes de gouvernance dans la pratique

Les nouvelles formes de gouvernance se multiplient dans les pays de l'OCDE. Des partenariats sont institués entre les services publics et entre les organismes publics et d'autres partenaires; des stratégies locales et régionales associant un large éventail de domaines de l'action publique et reflétant les priorités locales sont conçues pour guider la mise en œuvre des politiques au niveau national; des accords cadres sont mis en place pour faire participer la société civile à l'adaptation de l'action publique aux besoins locaux. Ces initiatives n'imposent pas l'institutionnalisation des transferts de compétences, mais mettent l'accent sur le devoir des fonctionnaires de coopérer avec les autres acteurs et de faire appel aux partenariats pour que leurs actions soient mieux adaptées à l'échelon local. Ces expériences atteignent-elles leurs objectifs ? Laissent-elles assez de souplesse à la gestion locale des programmes publics ? L'obligation de rendre des comptes au public est-elle respectée ? Faut-il compléter ou remplacer la décentralisation par de nouvelles formes de gouvernance ? Est-ce que repenser les cadres de gestion des politiques et les structures de prise de décision dans une perspective de gouvernance locale pourrait permettre de mieux atteindre l'objectif d'une approche intégrée ?

Président : Carlos Flores Alcocer, Conseiller économique en Chef à la Présidence du Mexique et Président du Comité LEED, OCDE

Rapporteur : Mark Considine, Professeur et Directeur du Centre sur la politique publique à l'Université de Melbourne, Australie

9h30 - 11h

A. DISCUSSION EN PANEL

EXPERIMENTER LES NOUVELLES FORMES DE GOUVERNANCE

Brève introduction par le rapporteur

Rody Molloy, Directeur général du FÁS, le service public de l'emploi irlandais, présentera l'expérience acquise en Irlande des partenariats locaux ciblant les politiques actives du marché du travail par le biais d'accords-cadres nationaux.

Michael Förschner, Chef de l'Unité Fonds social européen au ministère de l'Economie et du Travail tirera les enseignements de cinq années de pactes territoriaux pour l'emploi en Autriche reliant les domaines d'action économique et social.

Michael Geddes, Professeur au Warwick Business School, parlera de l'expérience britannique des accords sur les services publics dont les orientations sont données par des partenariats stratégiques locaux.

Débat général

11h - 11h30

Pause

11h30 – 13h

B. DISCUSSION EN PANEL

LA NOUVELLE GOUVERNANCE EN PERSPECTIVES : NOUVELLES ORIENTATIONS POLITIQUES

Xavier Prats-Monné, Chef pour la coordination du Fonds social européen et le développement local, Direction générale Emploi et Affaires sociales, Commission européenne, présentera les raisons d'une meilleure coordination entre les politiques de l'emploi et du développement économique à l'échelon de l'Union européenne.

Petter Knutzen, Directeur général adjoint, Ministère du développement régional et du développement local, présentera la réforme norvégienne relative à la conception et à la mise en œuvre de plans quadriennaux à base de partenariats régionaux.

Levi Svenningsson, Directeur des programmes du marché du travail de l'AMS, le service public de l'emploi suédois, présentera les nouvelles orientations données dans son pays à la conception et à la mise en œuvre des politiques actives du marché du travail dans le cadre des accords régionaux de croissance afin de promouvoir la compétitivité régionale.

Valery Popov, Chef du Service fédéral de l'emploi de la région Perm, présentera le résultat de l'expérience d'un partenariat pilote et offrira ses vues quant à l'opportunité de répliquer ce type d'instrument de gouvernance dans les autres régions de la Fédération de Russie.

Débat général

14h30 – 16h00

C. PANEL DE CLOTURE

REALISER L'INTEGRATION DES POLITIQUES PAR LE BIAIS DE NOUVELLES FORMES DE GOUVERNANCE : QUELLES ORIENTATIONS ?

Intervenants :

Randall W. Eberts, Directeur exécutif, W.E. Upjohn Institute for Employment Research, se référera aux débats des deux derniers jours ainsi qu'à l'expérience des Etats-Unis en matière de coordination des politiques de l'emploi, sociales et du développement économique par le biais des Workforce Development Boards et d'autres types de partenariats.

Murray Stewart, Professeur, University of the West of England, tirera des enseignements des débats ainsi que des diverses initiatives partenariales expérimentées au Royaume-Uni et dans l'Union européenne pour coordonner les politiques nationales et les relier aux initiatives locales.

Paul Cullen, Conseiller pour l'emploi et la politique sociale à la Représentation permanente de l'Irlande auprès de la Commission européenne et ex-président du Comité LEED, offrira ses vues sur la base de son expérience des structures de gouvernance en Irlande, dans l'Union européenne et dans l'OCDE.

Débat général

Remarques du rapporteur

16h00 – 16h30

CONCLUSIONS

John P. Martin, Directeur, Emploi, travail et affaires sociales, OCDE

Krystyna Gurbiel, Sous-secrétaire d'Etat, ministère de l'Economie, du Travail et de la
Politique sociale, Pologne

16h30

CLOTURE ET CAFÉ